

La Seyne 600 postes aménagés en 2005 dans le nouveau port de plaisance

Il y a actuellement, en rade de Toulon, quelques 4.000 demandes de « postes à quai » déposées par les plaisanciers ! Certains ont déposé leur demande il y a plusieurs années. C'est pourquoi cette information peut les intéresser : tout est désormais en place pour la réalisation d'un nouveau port de plaisance à La Seyne. Début des travaux : en 2005.

Arthur Paecht, maire de La Seyne, l'avait promis : la vocation maritime de La Seyne, et la qualité de vie, devront s'affirmer le long du site des ex-chantiers navals à travers un grand port de plaisance. Pour répondre à la demande des plaisanciers, naturellement. Pour donner une cohérence au renouvellement urbain de La Seyne, bien entendu. Mais aussi, parce que le petit port de plaisance de la Seyne, devant la mairie, est devenu bien trop étroit pour la deuxième ville du Var !

La ville a confié la mission de réaliser ce port de plaisance à la Chambre de commerce. La mise au point du dossier vient de se terminer. Un accord complet s'est dégagé. Le port sera aménagé entre l'ex-cale de lancement des navires et l'extrémité du môle d'armement, un môle dont la vocation d'accueil des grands paquebots et autres navires de commerce est conservée



car il est en eau profonde et peut donc recevoir utilement de bateaux.

ACCORD GÉNÉRAL

L'orientation du nouveau port de plaisance et son chenal d'accès a été modifiée afin de ne gêner en rien le trafic lié aux activités des navires câbliers de France Télécom, d'Iframer comme des navettes trans-rade). Quelles sont les caractéristiques proprement dites de ce nouveau port de plaisance ? Il accueillera des bateaux de plaisance de six à 25 mètres de long. Les bateaux de 25 mètres relevant de la grande plaisance, un emplacement particulier est prévu en mer et à quai, dans la partie Est du projet, à proximité du môle d'armement. 25 % des

places du nouveau port seront affectées aux bateaux de 14 à 25 m, 25 % aux bateaux de 6 à 10 m et 50 % aux bateaux de 10 à 14 m.

Le nouveau port sera entouré d'infrastructures touristiques, commerciales et culturelles et sera bordé, sur toute sa longueur, d'une promenade piétonnière et, sur une partie, du parc programmé dans le grand projet urbain de La Seyne.

ONZE MOIS DE TRAVAUX

En ce qui concerne la procédure, les étapes qui restent à franchir sont les suivantes : enquêtes publiques conjointes de la ville et du port, dans

quelques semaines. Immédiatement après sera délivrée l'autorisation de travaux, laquelle permettra, sans doute en Janvier prochain, de réaliser l'appel d'offres auprès des entreprises. Les travaux commenceront donc au printemps 2005. Durée : onze mois. Par conséquent, si tout se passe bien, les premiers plaisanciers pourraient jeter leurs amarres en Juin 2006, juste au début de l'été et de la saison estivale. Ils feront l'admiration des touristes... D'ici là, sans doute, l'attribution des postes à quai aura été réalisée. Rappelons que sur les 4.000 demandes en instance dans la rade, 1.500 émanent de plaisanciers habitants la Seyne... D.E.



Port de commerce nouveau trafic en 2004

Un trafic de cabotage maritime en Méditerranée va voir le jour au port de La Seyne-Brégaillon, très prochainement. Pour transporter des voitures neuves.

La Seyne, les bonnes nouvelles maritimes semblent aller par deux ! Après la conclusion d'un accord complet sur les formes et les dimensions du nouveau port de plaisance, qui ouvre la voie aux travaux, 2004 verra le démarrage d'un nouveau trafic de marchandises au port de commerce de La Seyne-Brégaillon. Le cabotage sera en effet à l'honneur avec l'ouverture très prochaine d'une liaison maritime avec l'Ita-

lie, peut-être les Balkans et l'Espagne, pour la livraison de voitures neuves. L'originalité de ce trafic est en effet d'être constitué de voitures neuves expédiées vers ses clients étrangers par un grand constructeur français PSA (Peugeot-Citroën). Le bateau affrété, un car-carrier, est une sorte de car-ferry spécialisé dans le transport de voitures neuves.

30.000 VOITURES/AN

L'expéditeur (le groupe GEFICO) a prévu un bateau par semaine en 2004, soit environ 30.000 voitures neuves exportées depuis le port de La Seyne-Brégaillon. Démarrage prévu : dans les

semaines qui viennent. Il convient de noter plusieurs éléments qu'apprécieront les seynois. En premier lieu, il s'agira d'un trafic terriblement propre : des voitures neuves. En second lieu, elles arriveront par chemin de fer. C'est en effet l'originalité de ce trafic, que permet l'existence d'une ligne de chemin de fer sur le quai d'embarquement de la Seyne-Brégaillon. Enfin, tous les partisans de l'environnement et du cabotage maritime seront satisfaits : ce transport de voitures se faisait jusqu'ici par camion, en direction de l'Italie du Sud. Grâce au transfert par bateau, le trafic autoroutier sera donc allégé et la pollution aussi. Tout le monde gagne.

Découvrez...



Villa Stella à La Seyne-sur-Mer

- Dans un grand parc, des appartements du studio au 4 pièces
- Quartier résidentiel proche de Balaguier
- Idéal investissement de Robien

N° Azur 0 810 002 304

Espace de vente : 13-15, bd de la Corse Résistante 83500 La Seyne-sur-Mer

Bouygues Immobilier
CERTIFIÉ ISO 9001